

## Les réparations locatives

Durée  
**7 heures**

Mode d'organisation :  
**Mixte**

**SATISFACTION 92%**

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

### PUBLIC

Responsables et Agents de gestion locative, Techniciens chargés des états des lieux. Personnel chargé du contentieux en matière de réparations locatives.

### NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

A partir d'exemples concrets, aide à la mise au point d'une méthodologie d'analyse de désordres pour répondre aux réclamations des locataires.

Le formateur enrichira cette démarche par des apports méthodologiques, techniques, relationnels et juridiques. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

Les participants pourront se munir de tous documents qui leur seraient nécessaires notamment dans le cadre des cas pratiques qu'ils voudraient voir résoudre.

*Auto validation des acquis pendant la formation en fonction des objectifs ciblés.*

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

## Objectifs pédagogiques

- Appréhender les droits et obligations du bailleur et des locataires en matière d'entretien du logement et de réparations locatives ;
- Nommer les équipements et décrire les désordres ;
- Différencier ce qui relève d'une réparation locative, d'une dégradation et d'une transformation.

**E-start :** *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*

**E-Coach :** *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources ( supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

## Programme de la formation

### 1 - La réglementation :

- Quelques rappels pour situer le contexte historique et économique
- Le Code Civil
- La loi Méhaignerie - le décret des réparations locatives et des charges récupérables du 26 août 1987
- La loi du 6 juillet 1989 : droits et obligations réciproques bailleurs / locataires
- La loi SRU - Le décret du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent

### 2 - Les droits et obligations du bailleur du locataire

- L'obligation de logement décent
- L'obligation du locataire d'entretenir son logement
- Les réparations locatives : analyse du décret
- Les cas d'exclusions de la réparation locative

### 3 - L'analyse technique du désordre

- Vocabulaire technique du logement
- Problème d'humidité
- Problèmes liés à la sécurité
- Les contrats d'entretien

### 4 - La communication autour des réparations locatives

- Conseil d'entretien / les contrats d'entretien
- La visite de courtoise
- La visite conseil

### 5 - Le contentieux des réparations locatives & autres désordres :

De l'importance de l'état des lieux d'entrée et de sortie et l'importance du décret du 30.03.2016 fixant les modalités d'établissement de l'EDL et à la vétusté.

- Les différents types de désordres : usage normal / usage abusif aménagements / transformations
- La gestion des réclamations à propos des réparations locatives : dans le mois qui suit l'entrée dans les lieux / en cours de bail / à la sortie

#### MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 750 € (TVA 20%)

**Tarif spécial inscription 1 mois avant :  
-10%**

sont inclus : les supports pédagogiques (en présentiel : les petits-déjeuners les repas et pauses-café )

#### ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou [cboukris@habitat-social.com](mailto:cboukris@habitat-social.com)

#### 6 - Point sur la jurisprudence & analyse de cas pratiques

- Mise en situations
- Analyse de situations

#### A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

#### Nos prochaines sessions

02/10/2026 au 02/10/2026